

SUR LE TERRITOIRE DU SYNDICAT D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA VIENNE

DÉPART : AIXE SUR VIENNE
ARRIVÉE : SAINT VICTURNIEN

RALLYE NAUTIQUE DE LA VALLÉE DE LA VIENNE

RANDONNÉE NATURE SUR LA VIENNE - 16 KM
4 HEURES... DE BOL D'AIR ET DE BOL D'EAU EN PLEINE NATURE*



Canoë Kayak Club
Saint - Victurnien



05 55 70 29 27
www.aixeck.fr

RENSEIGNEMENTS :

06 01 13 80 34 - 05 55 70 29 27



@CKC.SAINT.VICTURNIEN @AIXE.CANOE.KAYAK

** ET PLUS SI AFFINITÉ...*

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE 2021



PARTICIPANT :

Épreuve ouverte à toutes personnes majeures et mineures sachant nager selon les conditions suivantes :

- à partir de 10 ans, accompagné sur l'eau d'une personne majeure,
- à partir de 16 pour les embarcations monoplace, avec autorisation parentale écrite
- à partir de 10 ans pour les licenciés en embarcation monoplaces sous la responsabilité de leurs clubs, avec eux sur l'eau

EMBARCATIONS AUTORISEES :

- Canoë ouvert
- Kayak ouvert
- Canoë ponté (licenciés FFCK)
- Kayak ponté (licenciés FFCK)
- Stand-up paddle

LOCATION :

Les clubs sont en mesure de fournir en location des canoës (2 pers.) et kayaks (1 pers.) ouverts.

Aucune location de stand up paddle ne sera possible.

MATERIEL PERSONNEL :

Les participants peuvent prendre le départ au rallye nautique avec leurs propres embarcations aux normes selon le code du sport (ex : flottabilité même plein d'eau avec le poids de l'équipage, dispositif anti-enfoncement) Cependant, ils devront se soumettre à un contrôle de sécurité concernant leur matériel avant le départ. L'organisateur se réserve le droit de refuser le départ si l'équipement et/ou l'embarcation de l'équipage ne répond pas aux normes de navigation ou pourrait nuire à la sécurité de l'équipage ou de la manifestation.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte, dégradation du matériel quel qu'il soit avant, pendant ou après la course.

REGLES SANITAIRES :

Les compétiteurs s'engagent à respecter les règles sanitaires en vigueur le jour de la compétition.

OBLIGATIONS :

- Port du gilet de sauvetage et de chaussures fermées obligatoire pour tous, sur toutes les embarcations.
- Port du casque, des genouillères et coudières pour les stand-up paddles sont obligatoires
- L'organisation se réserve le droit de limiter le nombre d'inscriptions
- Pas de remboursement en cas d'absence ou d'annulation de l'équipage.

ENGAGEMENT :

- Inscription simple 10 € / pers. (sans location de matériel)
- Inscription avec location de matériel 20 € / pers.
- Inscription jusqu'au mercredi 1er septembre 2021
- Pas d'inscription sur place le jour de l'épreuve

POINTAGE DE DEPART

Pointage des inscriptions à partir de 7h30 à Aix sur Vienne, route des Grèves (embouchure entre l'Aixette et la Vienne).

NAVETTE :

Après le pointage et le déchargement du matériel de navigation sur le lieu de départ, les équipages sont invités à déposer leur véhicule à la base de St Victurnien. Une navette est prévue par l'organisation pour les remonter au point de départ.

LE DÉPART ET L'ARRIVÉE :

Départs à Aix sur Vienne au niveau de la route des Grèves à partir de 9h00. Départ échelonné.

Arrivée au niveau de la base nautique du Club de Canoë Kayak de St Victurnien.

En cas de progression trop lente sur le parcours, l'organisation se réserve le droit de stopper un équipage, au passage du « Gué de la Roche ». L'équipage sera alors conduit directement à l'arrivée par l'organisation.

Toute inscription incomplète (fiche d'inscription, règlement, autorisation parentale pour les mineurs) ne sera pas prise en compte.

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner accompagné du règlement à : Aix CK - Mairie - 87700 Aix sur Vienne

RALLYE NAUTIQUE DE LA VALLÉE DE LA VIENNE

RESPONSABLE

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ N° de tél. : _____

Adresse : _____

Adresse mail : _____

PARTICIPANTS

Catégorie : Monoplace Biplace

Embarquement : Canoë ouvert Canoë ponté FFCK - n° licence : _____

Kayak ouvert Kayak ponté FFCK - n° licence : _____

Stand-up Paddle (1 pers.)

Nombre de participants adultes : _____ x 10 € / pers.

Nombre de participants mineurs : _____ x 10 € / pers.

LOCATIONS

Embarquement : Canoë ouvert (2 pers.) _____ 10 € / pers.

Kayak ouvert (1 pers.) _____ 10 € / pers.

Sous réserve de disponibilités